

AUDIT CIBLÉ

OFFRE

**Un problème identifié. Un diagnostic précis.
Des actions concrètes.**

POUR QUI ?

- TPE et PME (tous secteurs).
- Dirigeants souhaitant valider la robustesse d'un pôle précis de leur entreprise (Personnel, Sécurité, Finances).
- Structures sans expert dédié en interne cherchant à lever un sentiment de flou administratif ou réglementaire.

QUAND Y RECOURIR ?

- Besoin de **sécuriser un processus** ou un pôle précis.
- **Flou juridique ou administratif** à clarifier.
- **Failles invisibles** dans votre gestion quotidienne.
- **Optimisation financière** ciblée (chantier, service, budget).
- **Gouvernance à affiner** : pouvoirs, décisions, organisation.
- **Conformité à vérifier** : registres, affichages, formalités.

CE QUE L'AUDIT COUVRE

- Diagnostic expert sur une zone de risque ou une obligation métier spécifique.
- Identification des risques sur le périmètre défini.
- Revue des documents liés (contrat, clause, correspondance).
- Préconisations opérationnelles immédiatement applicables.

VOUS REPARTEZ AVEC

- Un rapport de synthèse clair et structuré.
- Une liste d'actions prioritaires avec ordre de traitement.
- Un échange de restitution pour répondre à vos questions.

Option : accompagnement pour la mise en oeuvre.

INVESTISSEMENT

**A partir de
500 €**

· Forfait tout compris ·
Devis sur demande
pour périmètres complexes

Durée moyenne : 1 semaine · Diagnostic à distance ou sur site.

Accompagnement stratégique des
dirigeants de TPE/PME

GOVVA
Atelier juridique 